

Marchés 1998 - Fourniture de matériels électriques et de chauffage - Lancement de la procédure d'appels d'offres

M. LE MAIRE, Rapporteur : Pour les besoins d'entretien et de rénovation des installations techniques des bâtiments communaux et de l'éclairage public, le Service Electricité-Chauffage est amené à acheter, chaque année, du matériel électrique, du matériel de chauffage et diverses fournitures, notamment des candélabres pour l'éclairage public.

Il convient donc, pour 1998, de lancer les appels d'offres correspondants, de l'ordre de :

* 1 500 000 F pour les fournitures d'éclairage et d'électricité

* 700 000 F pour les fournitures de chauffage

* 1 000 000 F pour les fournitures d'éclairage public.

Des marchés à bons de commande seront ensuite passés avec les fournisseurs ayant consenti les meilleures conditions dans chaque catégorie de matériel.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à :

- lancer les procédures d'appels d'offres,

- signer les marchés à intervenir ainsi que la (ou les) décision(s) de poursuivre et le (ou les) avenant(s) permettant la livraison complète des fournitures, ceci dans la limite des crédits qui seront inscrits au budget 1998.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Patrimoine, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 13 novembre 1997.